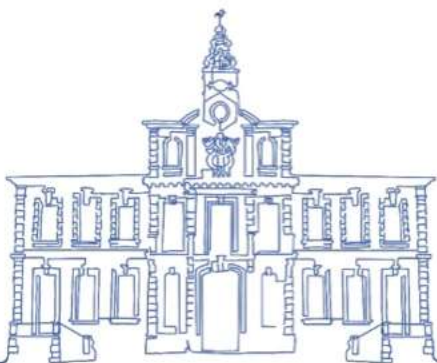




Rapport du
Compte Administratif 2023
Conseil municipal du 11 avril 2024

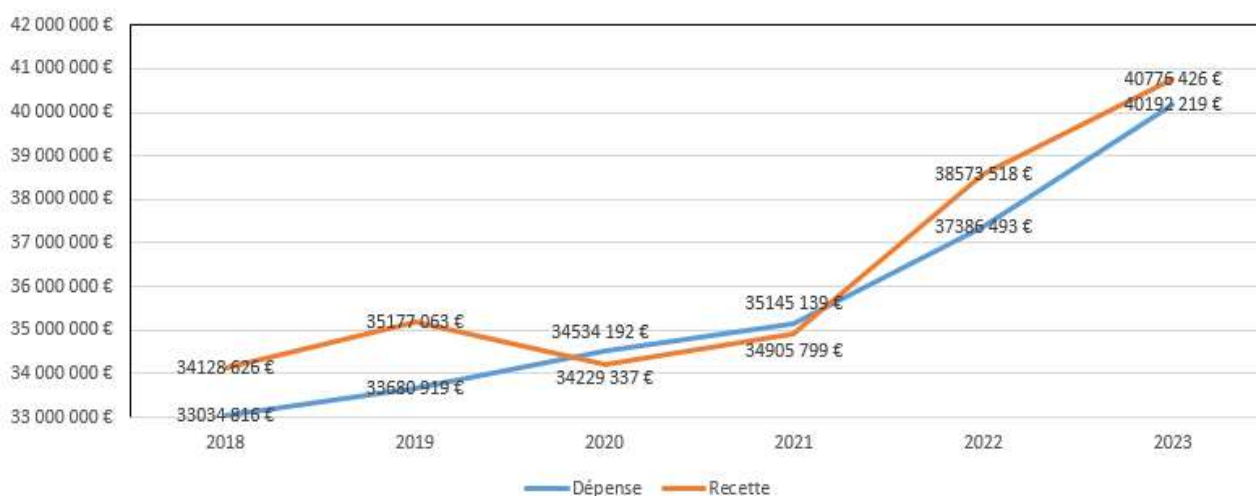


Partie 1 : Les équilibres budgétaires au terme de l'exercice 2023

L'exécution du budget 2023, comme 2022, s'est fait dans un contexte économique difficile avec l'inflation et l'envolée des prix de l'énergie, ayant de lourdes conséquences budgétaires.

De plus, des charges exceptionnelles ont impactées le budget 2023 avec le remboursement anticipé d'un emprunt toxique, et un important montant d'annulation de titres sur exercice antérieur.

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement



Malgré cette situation exceptionnelle, les recettes étant supérieures aux dépenses, la commune a pu dégager un résultat excédentaire en fonctionnement de 584 206,83 €, auquel est ajouté le report à nouveau de 12 997 936,99 €.

En conséquence, le résultat cumulé de la section de fonctionnement est de 13 582 143,82 €.

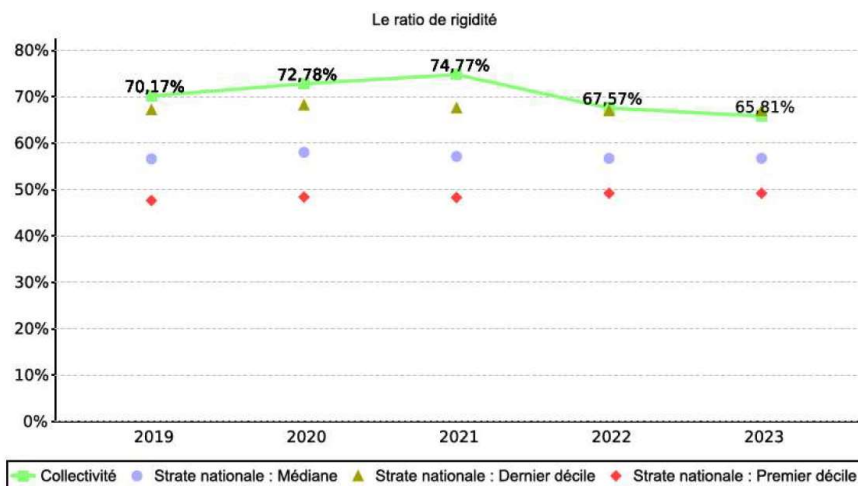
Le résultat comptable 2023 de la section d'investissement est déficitaire de -2 391 347,78 € auquel est ajouté le report à nouveau de 4 198 127,83 €.

En conséquence, le résultat cumulé de la section d'investissement est de 1 806 780,05 €.

Ces résultats seront repris au Budget primitif 2024.

Ratio de rigidité :

Le ratio de rigidité se définit par la capacité de la commune à couvrir ses charges par les produits. Celui-ci s'établit à 65,81 %. Ce ratio est en baisse sur 2022 et 2023, et il est repassé à un niveau inférieur à 2019. Toutefois, il place la collectivité au dernier décile (c'est-à-dire au sein des 10% de communes ayant le ratio de rigidité le plus dégradé), ce qui maintient un point de vigilance.



1. Formation de l'épargne

SYNTHESE						2023 recalculé
EN K€	2019	2020	2021	2022	2023	
Produit de fonctionnement	33 870	32 864	33 572	37 181	38 075	38 075
Contributions directes	9 931	10 178	10 102	11 670	12 551	12 551
TEOM	0	0	0	0	0	0
Autres recettes fiscales	2 054	1 516	2 132	2 135	2 261	2 261
Produit des services, du domaine et vente diverses	2 254	1 734	2 323	2 751	2 788	2 788
Reversement de fiscalité	4 392	4 392	4 392	4 392	4 484	4 484
DGF dotation globale de fonctionnement	792	724	667	517	533	533
Autre dotations et versement de l'Etat	535	641	985	1 478	2 033	2 033
Subventions et participations des partenaires	1 676	1 466	957	1 834	1 620	1 620
FNGIR et DCRTP	11 335	11 324	11 324	11 418	10 704	10 704
Ressources liées à la péréquation horizontale	237	246	259	261	239	239
Autres recettes	565	642	432	726	861	861
Charges de fonctionnement	31 025	31 838	32 625	34 756	37 243	36 557
Charges à caractère général	5 085	5 805	5 351	7 523	8 435	8 435
Charges de personnel nettes des remboursements	23 406	23 443	24 764	24 581	24 597	24 597
Autres charges de gestion courante	2 131	2 120	2 085	2 026	2 445	2 445
Reversement de fiscalité	0	0	0	0	0	0
FNGIR	0	0	0	0	0	0
Péréquation horizontale	47	58	0	0	118	118
Autres dépenses	108	145	176	394	1 489	803
Charges d'intérêts	247	267	249	229	157	157
Travaux en régie	0	0	0	0	0	0
Epargne de gestion	3 092	1 293	1 196	2 654	989	1 675
Epargne Brute	2 846	1 026	947	2 425	832	1 518
Remboursement du capital	287	787	707	725	2 706	736
Epargne Nette	2 558	230	240	1 700	-1 874	782
Dépense d'investissement	10 020	3 460	6 558	5 819	4 154	4 154
Dont dépenses d'équipement	9 683	3 418	5 966	5 695	4 149	4 149
Recettes d'investissement	7 108	4 996	5 363	3 630	3 491	3 491
Besoin de financement des investissements	2 912	-1 536	1 195	2 189	-663	-663
Emprunts nouveaux	3 000	0	0	0	0	0
En-cours de dette au 31/12	10 033	9 236	8 528	7 804	5 144	5 144
Ratio de capacité de désendettement	4	9	9	3	6	3
Taux d'épargne brute	8,4%	3,1%	2,8%	7%	2%	4%

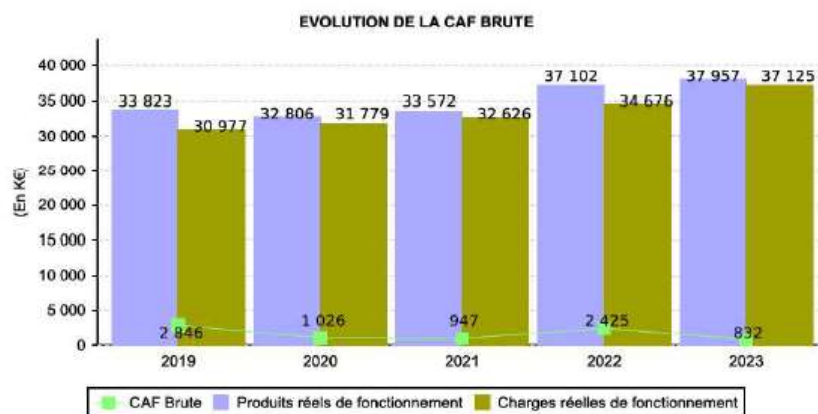
En 2023, la commune a décidé de rembourser de manière anticipée l'emprunt toxique afin de préserver son budget impacté par une forte progression des intérêts de la dette. Ce choix assumé et sain est toutefois venu alourdir la section de fonctionnement par le versement d'une indemnité financière de 686 000 €, et la section d'investissement par le remboursement du capital restant de 1 970 127 €, dégradant ainsi notre épargne brute.

Afin d'avoir une analyse plus fidèle à la réalité de l'exécution comptable 2023, la colonne « 2023 recalculé » permet de connaître le résultat de la commune et son niveau d'épargne brute sans le remboursement anticipé de cet emprunt.

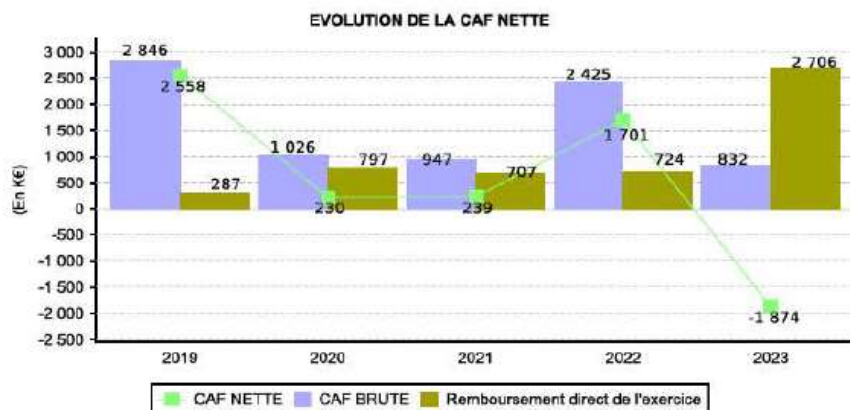
Principaux constats :

L'exécution du budget 2023, comme 2022, s'est fait dans un contexte économique difficile avec l'inflation et l'envolée des prix de l'énergie, ayant de lourdes conséquences budgétaires.

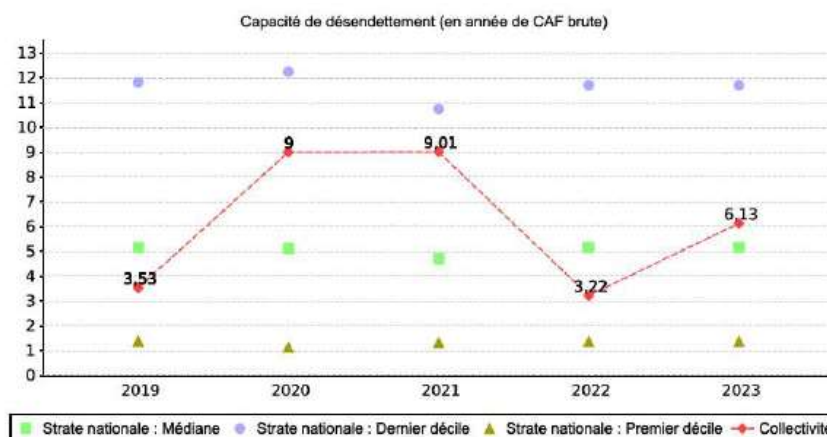
- ♦ Les charges réelles de fonctionnement ont progressé de manière plus importante que les recettes de fonctionnement en 2023. Mais, cela s'explique aussi par des charges exceptionnelles à savoir l'indemnité de remboursement anticipé d'emprunt (686 k€), et l'annulation de titres sur exercice antérieur (776 k€).
- ♦ Les charges financières ont été multipliées par 3,6 en 2023 (de 232 k€ à 843 k€) du fait de ce remboursement anticipé.
- ♦ Les dépenses de personnel ont été maîtrisées mais restent à un niveau élevé laissant peu de marges de manœuvre à la commune avec un ratio de plus de 66 % par rapport aux charges réelles de fonctionnement. Ce taux n'est toutefois pas représentatif par rapport aux années précédentes compte-tenu du niveau élevé des dépenses de fonctionnement en 2023.
- ♦ Deux blocs de recettes de fonctionnement sont encore en augmentation : les contributions directes en raison de la revalorisation des valeurs locatives ; les dotations et compensations de l'Etat.
- ♦ Compte-tenu de cette situation nationale et locale exceptionnelle sur 2023, la capacité d'autofinancement brute de la commune passe de 2 425 k€ en 2022 à 832 k€ en 2023. Il est précisé que sans le remboursement anticipé d'emprunt, l'épargne brute aurait été de 1 518 k€.



- ♦ Après remboursement du capital de la dette, la capacité d'autofinancement nette devient négative à - 1 874 k€, mais elle aurait été positive de 782 k€ sans le remboursement anticipé d'emprunt.



- ♦ Avec une part importante du remboursement du capital en 2023 et sans emprunt nouveau depuis 2020, la commune s'est désendettée de 34,7 %. Ainsi, l'encours de dette au 31 décembre 2023 est de 5 144 183,60 €.
- ♦ La détérioration de l'épargne brute influe sur la capacité de désendettement qui passe à 6,13 années, mais qui reste largement en-dessous du seuil fixé par l'Etat de 12 années.



- ♦ Enfin, le fonds de roulement de la commune, qui est la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (dotation et réserves, subventions d'équipement, emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation), est de 15 388 924 €, ce qui est important. Il permet ainsi de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses, soit 151 jours de charges réelles. Ce ratio est bien supérieur au seuil de 30 jours minimum conseillé par la doctrine financière.

	Évolution du fonds de roulement					Repères - 2023
	2019	2020	2021	2022	2023	Strate nationale
Fonds de roulement	15 319 302	17 085 083	17 008 938	17 196 065	15 388 924	
Fonds de roulement en €/hab	738	808	783	787	704	265
FDR en nombre de jours de charges réelles	180	196	190	181	151	72

- ♦ Le besoin en fonds de roulement qui traduit le décalage de trésorerie en fin d'exercice entre les créances et les dettes s'établit à 441 K€. Ce besoin en fonds de roulement correspond à un excédent de créances par rapport aux dettes courantes en 2023.

2. Le financement de l'investissement

SYNTHESE							2023 recalculé
EN K€	2019	2020	2021	2022	2023		
Dépense d'investissement	10 020	3 460	6 558	5 819	4 154	4 154	
Dont dépenses d'équipement	9 683	3 418	5 966	5 695	4 149	4 149	
Recettes d'investissement	7 108	4 996	5 363	3 630	3 491	3 491	
Besoin de financement des investissements	2 912	-1 536	1 195	2 189	-663	-663	
Emprunts nouveaux	3 000	0	0	0	0	0	
En-cours de dette au 31/12	10 033	9 236	8 528	7 804	5 144	5 144	
Ratio de capacité de désendettement	4	9	9	3	6	3	
Taux d'épargne brute	8,4%	3,1%	2,8%	7%	2%	4%	

Les dépenses d'investissement de la commune (hors remboursement du capital de la dette) sont en baisse en 2023, mais cela ne signifie pas que la commune ne s'équipe pas. En effet, il faut ajouter les restes à réaliser de 4 887 703,48 €, qui correspondent à des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2023.

Les dépenses sont supérieures aux recettes d'investissement, ce qui porte le besoin de financement des investissements à 663 023,98 €. Elles sont financées par les ressources propres de la commune et les subventions. La commune n'a donc pas eu recours à l'emprunt.

Au regard de l'avancée des projets qui ont été définis dans le plan pluriannuel d'investissements de la commune, les perspectives des dépenses d'investissement entre 2024 et 2026 seront plus importantes. C'est pourquoi, il est toujours nécessaire de poursuivre des efforts sur la section de fonctionnement afin de dégager de l'épargne brute, et permettre ainsi à la commune d'investir et de limiter le recours à l'emprunt.

3. Analyse de la dette

La commune n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2020 continuant ainsi son désendettement. Au 31 décembre 2023, son encours de dette est de 5 144 183,60 €.

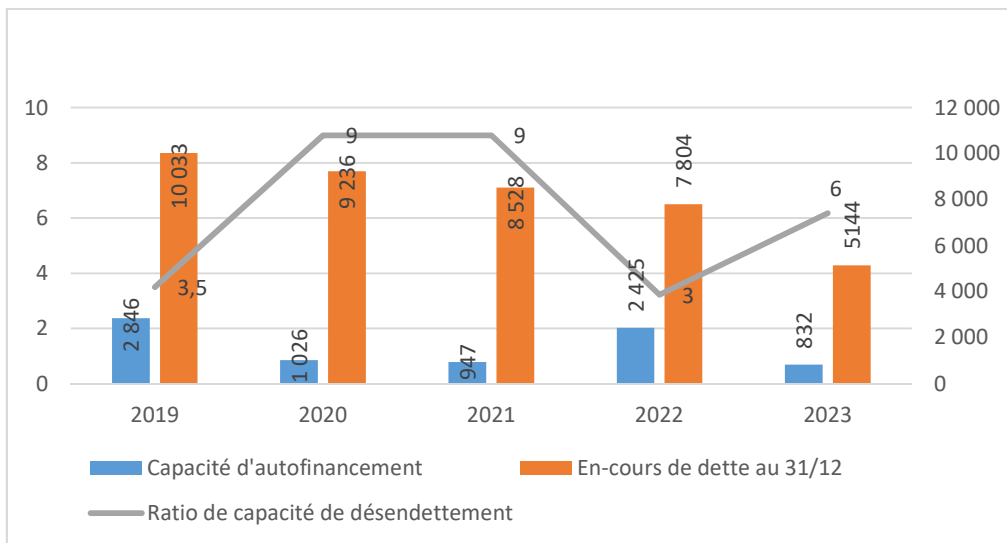
L'emprunt toxique contractualisé en 2017 pour 30 ans, à taux variable, qui faisait l'objet de point de vigilance dans les derniers rapports d'orientation budgétaire, a été intégralement remboursé en 2023.

Ainsi, la commune retrouve une dette saine, sans craindre de variations à la hausse des intérêts de la dette.

Evolution de la structure de la dette à long terme

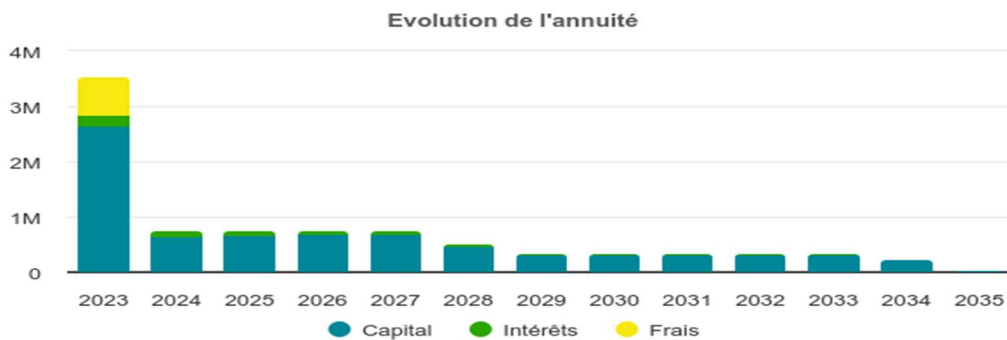
Exercice.	Encours début	Annuité	Frais	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Capital		Solde
							Amort.	RA avec flux	
2023	7 804 398,06	3 541 972,42	686 000,00	195 757,96	2,88%	24,87%	690 086,70	1 970 127,76	3 541 972,42
2024	5 144 183,60	766 178,02	0,00	112 446,93	1,62%	2,21%	653 731,09	0,00	766 178,02
2025	4 490 452,51	761 831,53	0,00	92 829,02	1,53%	2,10%	669 002,51	0,00	761 831,53
2026	3 821 450,00	757 771,62	0,00	72 769,57	1,42%	1,94%	685 002,05	0,00	757 771,62
2027	3 136 447,95	753 688,66	0,00	51 924,36	1,25%	1,70%	701 764,30	0,00	753 688,66
2028	2 434 683,65	515 023,54	0,00	30 340,02	1,09%	1,30%	484 683,52	0,00	515 023,54
2029	1 950 000,13	352 525,11	0,00	19 191,79	1,05%	1,06%	333 333,32	0,00	352 525,11
2030	1 616 666,81	348 949,45	0,00	15 616,13	1,05%	1,05%	333 333,32	0,00	348 949,45
2031	1 283 333,49	345 373,80	0,00	12 040,48	1,04%	1,05%	333 333,32	0,00	345 373,80
2032	950 000,17	341 822,58	0,00	8 489,26	1,02%	1,04%	333 333,32	0,00	341 822,58
2033	616 666,85	338 222,51	0,00	4 889,19	0,98%	1,01%	333 333,32	0,00	338 222,51
2034	283 333,53	234 989,51	0,00	1 655,98	0,88%	0,94%	233 333,53	0,00	234 989,51
2035	50 000,00	50 111,17	0,00	111,17	0,88%	0,89%	50 000,00	0,00	50 111,17

Endettement et ratio de capacité de désendettement



Le ratio de capacité de désendettement est de 6 années en 2023.

Amortissement de la Dette



Partie 2 : L'exécution de la section de fonctionnement 2023

1. Les recettes de Fonctionnement

		Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette		
		BP Année en cours	2023	2022	2021	2020	2019	2018	
E	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 258 452 €	1 246 934 €	26 245 €	0 €	78 123 €	77 129 €	72 407 €
Total Type de Mouvement			1 258 452 €	1 246 934 €	26 245 €	0 €	78 123 €	77 129 €	72 407 €
R	002	Résultat de fonctionnement reporté	12 997 937 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	013	Atténuations de charges	604 683 €	724 397 €	690 939 €	452 180 €	760 261 €	382 605 €	658 007 €
	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 196 213 €	2 787 802 €	2 811 134 €	2 322 634 €	1 734 034 €	2 353 697 €	2 675 201 €
	73	Impôts et taxes	26 950 959 €	26 358 625 €	25 899 869 €	24 326 861 €	23 774 444 €	24 055 500 €	23 306 184 €
	74	Dotations et participations	7 706 202 €	8 067 672 €	7 804 014 €	6 490 879 €	6 713 624 €	6 896 191 €	6 630 356 €
	75	Autres produits de gestion courante	498 873 €	787 453 €	494 344 €	391 599 €	618 570 €	532 569 €	718 958 €
	76	Produits financiers	0 €	1 298 €	711 €	567 €	10 €	749 €	897 €
	77	Produits exceptionnels	10 000 €	802 246 €	906 270 €	921 078 €	550 272 €	878 623 €	103 182 €
Total Type de Mouvement			50 964 867 €	39 529 492 €	38 607 281 €	34 905 799 €	34 151 214 €	35 099 934 €	34 092 786 €
Total Section			52 223 319 €	40 776 426 €	38 633 526 €	34 905 799 €	34 229 337 €	35 177 063 €	34 165 193 €

En 2023, les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à 39 529 491,79 €, soit une augmentation de 2,39 %.

D'une part, les recettes fiscales ont augmenté en 2023 en raison de la revalorisation des bases locatives par l'Etat. D'autre part, les dotations et participations progressent de 3,38 % par rapport à l'année précédente en raison des compensations de l'Etat sur les exonérations de taxe foncière.

a. Les dotations de l'Etat et participations

	Voté	2023	2022	2021	2020	2019	2018
AUTRES COMPENSATIONS	453 972 €	41 500 €	48 855 €	25 740 €	34 242 €	34 489 €	22 173 €
COMPENSATIONS FISCALES	1 273 967 €	1 978 946 €	1 405 364 €	908 294 €	529 077 €	491 173 €	466 453 €
DCRTP	3 882 220 €	3 882 220 €	3 975 628 €	3 882 220 €	3 882 220 €	3 892 549 €	3 914 280 €
DCTP					0 €	860 €	0 €
DGF	258 900 €	258 900 €	256 676 €	418 273 €	486 930 €	568 340 €	678 568 €
Divers	0 €	4 027 €	4 767 €	0 €	3 797 €	3 723 €	0 €
DSU	270 668 €	273 833 €	260 258 €	248 713 €	236 806 €	223 995 €	249 695 €
SUBVENTIONS	1 566 475 €	1 628 246 €	1 852 466 €	1 007 639 €	1 540 552 €	1 681 062 €	1 299 186 €
Somme :	7 706 202 €	8 067 672 €	7 804 014 €	6 490 879 €	6 713 624 €	6 896 191 €	6 630 356 €

De manière générale, la participation de l'Etat a augmenté en 2023.

Les compensations fiscales sont en nettes augmentation en 2023.

La Dotation globale de fonctionnement même si son montant est largement inférieur aux années antérieures, ne subit pas d'écrêtement en 2023, ce qui permet d'obtenir 258 900 €.

Enfin, la Dotation de solidarité urbaine poursuit sa progression annuelle et passe à 273 833 € en 2023.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
DGF (forfaitaire)	568 340 €	486 930 €	418 273 €	256 676 €	258 900 €
<i>Evolution DGF</i>	-16,24%	-14,32%	-14,10%	-38,63%	0,87%
DSU	223 995 €	236 806 €	248 713 €	260 258 €	273 833 €
<i>Evolution DSU</i>	-10,29%	5,72%	5,03%	4,64%	5,22%

Concernant les participations, elles sont supérieures aux prévisions budgétaires mais restent cohérentes depuis la reprise de l'activité complète des services.

	Voté	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Autres	7 500 €	7 500 €	17 240 €	49 127 €	74 220 €	5 675 €	68 450 €
Autres organismes	1 503 203 €	1 516 215 €	1 773 954 €	870 294 €	1 400 637 €	1 518 036 €	1 108 696 €
Communes					0 €	0 €	0 €
Communes membres du GFP					0 €	0 €	0 €
Départements	28 000 €	60 940 €	28 056 €	46 287 €	28 424 €	57 932 €	88 180 €
Emplois d'avenir					0 €	0 €	5 619 €
Emplois jeunes	0 €	1 056 €	1 445 €	1 410 €	1 404 €	644 €	
GFP de rattachement	0 €	4 000 €	4 000 €		0 €	2 000 €	0 €
Régions	27 772 €	38 535 €	27 772 €	40 521 €	35 867 €	96 775 €	28 241 €
	1 566 475 €	1 628 246 €	1 852 466 €	1 007 639 €	1 540 552 €	1 681 062 €	1 299 186 €

b. Les ressources fiscales

	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette
	Voté	2023	2022	2021	2020	2019	2018
ALLOCATION COMPENSATRICE CPA	4 444 234 €	4 484 223 €	4 392 324 €	4 392 324 €	4 392 324 €	4 392 324 €	4 363 258 €
Divers	0 €	0 €	0 €	9 647 €	0 €	188 €	0 €
DROIT DE MUTATIONS	1 100 000 €	979 248 €	1 016 469 €	1 159 645 €	762 802 €	983 536 €	818 202 €
DS CPA					0 €	0 €	0 €
FISCALITE LOCALE	12 677 717 €	12 660 115 €	11 773 484 €	10 203 543 €	10 277 651 €	10 025 440 €	9 539 420 €
FNGIR	7 442 008 €	6 822 315 €	7 442 008 €	7 442 093 €	7 442 008 €	7 442 008 €	7 436 585 €
FPIC	262 000 €	239 725 €	261 388 €	258 837 €	245 940 €	236 539 €	197 852 €
MARCHE	240 000 €	235 025 €	239 134 €	239 861 €	175 427 €	271 077 €	261 537 €
TAXE SUR LA PUBLICITE	215 000 €	205 319 €	215 488 €	127 413 €	0 €	189 740 €	190 599 €
TAXE SUR L'ELECTRICITE	570 000 €	732 656 €	559 573 €	493 499 €	478 292 €	514 648 €	498 731 €
Somme :	26 950 959 €	26 358 625 €	25 899 869 €	24 326 861 €	23 774 444 €	24 055 500 €	23 306 184 €

L'analyse des recettes fiscales permet de constater une forte hausse sur le produit de la fiscalité locale et de la taxe sur l'électricité, le reste des recettes reste stable.

Ainsi, les recettes fiscales passent de 25,9 millions d'euros en 2022 à 26,3 millions d'euros en 2023.

c. Les produits des services

Les produits des services sont au même niveau que 2022 : ils passent de 2 751 125,62 € en 2022 à 2 787 802,15 € en 2023.

Ils regroupent l'utilisation du domaine public pour 128 981 €, les remboursements et mises à disposition de personnel pour 407 730 €, et les prestations de services pour 2 251 091 €.

Ventilation des produits par service :

	Voté	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Administration Générale				0 €			
Centre Technique Municipal	200 000 €	658 140 €	236 314 €	342 068 €	203 296 €	214 864 €	217 684 €
Direction Générale	0 €	0 €	0 €	-33 712 €	95 023 €	1 563 €	2 932 €
Finances	0 €	0 €					
Ressources Humaines	0 €	0 €	0 €	48 159 €	0 €	0 €	0 €
Secteur Culturel	139 000 €	139 384 €	137 595 €	114 729 €	80 167 €	168 498 €	132 452 €
Secteur Prévention	3 000 €	946 €	7 655 €	3 346 €	9 809 €	10 065 €	0 €
Service Enfance	229 300 €	216 305 €	214 949 €	178 491 €	118 230 €	217 304 €	229 676 €
Service Jeunesse	18 500 €	6 962 €	8 671 €	10 303 €	15 969 €	5 875 €	10 681 €
Service Petite Enfance	340 000 €	354 117 €	323 389 €	347 266 €	238 543 €	378 542 €	418 403 €
Service Restauration	755 200 €	852 933 €	740 753 €	765 876 €	432 589 €	755 239 €	680 903 €
Service Scolaire	26 000 €	22 258 €	7 976 €	0 €	872 €	10 887 €	10 310 €
Services Techniques	35 000 €	0 €	34 652 €	8 845 €	16 080 €	23 779 €	25 688 €
	0 €	47 €	556 €	254 €	4 799 €	0 €	13 867 €
	1 746 000 €	2 251 091 €	1 712 510 €	1 785 625 €	1 215 376 €	1 786 616 €	1 742 597 €

d. Les autres ressources de fonctionnement

		Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	
		Voté	2023	2022	2021	2020	2019	2018
R 013	Atténuations de charges	604 683 €	724 397 €	690 939 €	452 180 €	760 261 €	382 605 €	658 007 €
R 013	Somme :	604 683 €	724 397 €	690 939 €	452 180 €	760 261 €	382 605 €	658 007 €
R 75	Autres produits de gestion courante	498 873 €	787 453 €	494 344 €	391 599 €	618 570 €	532 569 €	718 958 €
R 75	Somme :	498 873 €	787 453 €	494 344 €	391 599 €	618 570 €	532 569 €	718 958 €
R 76	Produits financiers	0 €	1 298 €	711 €	567 €	10 €	749 €	897 €
R 76	Somme :	0 €	1 298 €	711 €	567 €	10 €	749 €	897 €
R 77	Produits exceptionnels	10 000 €	802 246 €	906 270 €	921 078 €	550 272 €	878 623 €	103 182 €
R 77	Somme :	10 000 €	802 246 €	906 270 €	921 078 €	550 272 €	878 623 €	103 182 €
	Somme :	1 113 556 €	2 315 393 €	2 092 265 €	1 765 425 €	1 929 112 €	1 794 546 €	1 481 044 €

Les autres ressources de la ville sont en augmentation :

- 724 396,69 € sur les remboursements des dépenses de personnel (atténuations de charges) soit + 13 % par rapport à 2022 ;
- 785 285,77 € sur les produits de gestion courante comprenant les revenus des immeubles, soit + 58,85 % par rapport à 2022.

Concernant les produits exceptionnels, des cessions ont été réalisées à hauteur de 729 872,25 €.

2. Les dépenses de Fonctionnement

		Dépenses	Dépense	Dépense	Dépense	Dépense	Dépense	Dépense
		BP Année en cours	2023	2022	2021	2020	2019	2018
E	023	Virement à la section d'investissement	9 527 381 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 509 457 €	2 224 700,82 €	1 939 721,59 €	2 067 448,66 €	1 936 296,80 €	2 273 643,68 €
		Total Type de Mouvement	11 036 838 €	2 224 700,82 €	1 939 721,59 €	2 067 448,66 €	1 936 296,80 €	2 273 643,68 €
R	002	Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	011	Charges à caractère général	9 772 072 €	8 435 461,72 €	7 523 044,92 €	5 351 015,22 €	5 804 769,34 €	5 085 475,20 €
	012	Charges de personnel et frais assimilés	25 370 546 €	25 321 898,16 €	25 271 732,20 €	25 216 118,59 €	24 203 419,49 €	23 788 486,99 €
	014	Atténuations de produits	118 461 €	118 461,00 €	79 649,00 €	0,00 €	58 206,00 €	47 258,00 €
	022	Dépenses imprévues	1 314 327 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	65	Autres charges de gestion courante	2 777 407 €	2 445 255,36 €	2 025 950,64 €	2 085 354,35 €	2 119 643,01 €	2 130 847,21 €
	66	Charges financières	1 010 314 €	842 836,25 €	232 401,04 €	248 861,70 €	266 887,29 €	251 312,02 €
	67	Charges exceptionnelles	823 354 €	803 605,42 €	313 993,54 €	176 340,34 €	144 970,01 €	103 895,61 €
		Total Type de Mouvement	41 186 481 €	37 967 517,91 €	35 446 771,34 €	33 077 690,20 €	32 597 895,14 €	31 407 275,03 €
		Total Section	52 223 319 €	40 192 218,73 €	37 386 492,93 €	35 145 138,86 €	34 534 191,94 €	33 680 918,71 €
								33 034 816,29 €

En 2023, les dépenses réelles de fonctionnement sont une nouvelle fois en augmentation et atteignent 37 967 517,91 € (+ 7,1 %), du fait de l'inflation et de la hausse du prix de l'énergie.

a. Les charges à caractère général

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Charges à caractère général (011)	5 085 475 €	5 804 769 €	5 351 015 €	7 523 045 €	8 435 462 €
<i>Dont Fluides (eau, électricité, gaz, carburant)</i>	1 602 616 €	1 702 980 €	1 189 538 €	2 875 109 €	3 660 744 €
<i>Evolution du chapitre 011</i>	-4,97%	14,14%	-7,82%	40,59%	12,13%
<i>Part des fluides sur les charges générales</i>	31,51%	29,34%	22,23%	38,22%	43,40%

Les charges à caractère général s'élèvent à 8 435 462 € en 2023 dont 43,40 % concernent des dépenses de fluides qui passent de 2,8 millions d'euros à 3,6 millions d'euros.

Le deuxième poste de dépenses en forte augmentation est celui de l'alimentation de la cuisine centrale, en raison de la forte inflation sur les denrées alimentaires.

Service Restauration	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Ligne Alimentation - 60623	509 205 €	460 137 €	515 318 €	682 415 €	847 695 €
<i>Evolution</i>	-8,59%	-9,64%	11,99%	32,43%	24,22%

b. Les charges de personnel

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Charges de personnel (012)	23 788 487 €	24 203 419 €	25 216 119 €	25 271 732 €	25 321 898 €
<i>Evolution</i>	0,83%	1,74%	4,18%	0,22%	0,20%
<i>Part des dépenses de personnel</i>	75,74%	74,25%	76,23%	71,30%	66,70%

Les charges de personnel sont contenues en 2023 après une forte hausse sur la période 2017-2021. Elles progressent seulement de 0,22 % et 0,20 % ces deux dernières années, alors même que des contraintes externes se sont grevées à l'exécution 2023 :

- Diverses revalorisations du SMIC ;
- L'augmentation du point d'indice mise en place en juillet 2022 (+3.5%) comptabilisé en année pleine en 2023 puis nouvelle augmentation en juillet 2023 (+1.5%) ;

- Hausse des cotisations ;
- Augmentation de l'assurance statutaire qui coûte près de 820 000 €.

De plus, il est rappelé qu'à effectif constant, les dépenses de personnel progressent mécaniquement du fait du Glissement Vieillesse Technicité (avancement d'échelons à cadence unique).

Aussi, en 2023, la municipalité a mis en œuvre une campagne d'avancement importante et responsable avec 124 agents qui ont bénéficié d'un avancement de grade, et 4 agents d'une promotion interne.

La commune a poursuivi en 2023 sa politique de déprécarisation du personnel communal. En effet, 18 agents ont été stagiairisés en 2023, portant ainsi à 66 le nombre d'agents déprécarisés dont 39 femmes depuis 2020.

D'autre part, une enveloppe de 330 000 € était allouée en faveur de l'action sociale en 2023, dont 196 682 € pour la protection sociale, plus de 33 000 € pour les prestations d'aides aux familles, et 100 000 € en faveur de l'association de l'Entraide des Communaux.

Répartition des dépenses de personnel

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à)	
			Mandats émis	Charges rattachées
012	Charges de personnel, frais assimilés	25 370 546,03	25 098 400,33	223 497,83
6218	Autre personnel extérieur	102 814,64	96 073,33	0,00
6331	Versement mobilité	275 037,46	273 092,36	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	68 884,50	68 276,54	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	130 655,06	136 039,56	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	10 390 267,47	10 407 772,61	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	530 469,55	547 474,76	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 180 515,82	3 094 887,95	7 288,74
64131	Rémunérations non tit.	3 378 941,29	3 253 208,95	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 154,40	19 657,89	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 552 066,40	2 666 210,79	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 396 190,40	3 449 578,43	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	135 629,72	130 570,37	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 023 974,29	818 380,80	207 829,84
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	55 000,00	48 376,00	4 168,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	78 408,00	13 773,88	4 211,25
64831	Indemnités aux agents	40 556,43	41 290,00	0,00
6488	Autres charges	22 980,60	33 736,11	0,00

Données sur les effectifs de la collectivité

Typologie et évolution des effectifs

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Fonctionnaires	468	464	481	458	462
Contractuels	82	105	116	117	95
Vacataires	77	77	74	71	63
Total	627	646	671	646	620

Départs à la retraite

	2020	2021	2022	2023	2024*
Nombre de départs à la retraite	16	15	21	21	16

* Prévission connue à la date de la rédaction du rapport

Structuration des effectifs par catégorie d'emploi

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Catégorie A	32	33	24	22	24
Catégorie B	52	50	49	73	74
Catégorie C	384	381	408	363	364
Total	468	464	481	458	462

c. Subventions et autres charges de gestion courante

	Dépense 2023	Dépense 2022	Dépense 2021	Dépense 2020	Dépense 2019	Dépense 2018
CCAS	847 000 €	840 000 €	840 000 €	840 000 €	840 000 €	840 000 €
Divers	297 945 €	274 933 €	248 870 €	268 030 €	291 747 €	266 509 €
RT	448 229 €	0 €	163 551 €	102 208 €	119 402 €	110 849 €
SDISS				0 €	0 €	0 €
ST JOSEPH	195 736 €	254 823 €	85 979 €	164 772 €	80 965 €	70 900 €
Subventions aux Associations	656 344 €	656 194 €	746 954 €	744 633 €	798 733 €	812 692 €
Total	2 445 255 €	2 025 951 €	2 085 354 €	2 119 643 €	2 130 847 €	2 100 950 €

En 2023, le montant de subventions et participations versées par la commune a augmenté en raison de la régularisation de la subvention d'équilibre au budget transport.

La commune a maintenu son aide aux associations par le versement de subventions mais aussi par les aides indirectes notamment de mise à disposition de locaux.

La subvention versée au CCAS a été augmentée à 847 000 €.

La participation à l'école Saint Joseph qui avait été réactualisée, est versée chaque année en fonction du nombre d'élèves, soit un versement de 195 736 € en 2023.

d. Les charges financières

La commune n'a pas eu recours à de nouveaux emprunts mais au contraire elle s'est désendettée d'un emprunt toxique nécessitant le versement d'une indemnité de remboursement anticipé de 686 000 €.

Ainsi, les charges financières s'élèvent à 842 836,25 € en 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023
Intérêts de la dette	246 812 €	266 887 €	248 862 €	232 401 €	842 836 €

e. Les autres charges

		Dépenses	Dépense	Dépense	Dépense	Dépense	Dépense
		Voté	2023	2022	2021	2020	2019
014	Atténuations de produits	118 461 €	118 461 €	79 649 €	0 €	58 206 €	47 258 €
67	Charges exceptionnelles	823 354 €	803 605 €	313 994 €	176 340 €	144 970 €	103 896 €

En 2023, les charges exceptionnelles s'élèvent à 803 605 €, et comprennent :

- 775 831 € de titres annulés sur exercices antérieurs, dont 500 000 € pour réimputer le titre de l'avance versée par la Métropole pour les travaux de la zone d'activités des Alumines ;
- 27 774 € d'autres charges

De plus, la commune a versé 118 461 € au FPIC.

Partie 3 : L'exécution de la section d'investissement 2023

1. Les recettes d'investissement

			Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette
			Voté	2023	2022	2021	2020	2019	2018
E	021	Virement de la section de fonctionnement	9 527 381 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 509 457 €	2 224 700,82 €	1 939 721,59 €	2 067 448,66 €	1 936 296,80 €	2 273 643,68 €	1 575 585,01 €
Total Type de Mouvement			11 036 838 €	2 224 700,82 €	1 939 721,59 €	2 067 448,66 €	1 936 296,80 €	2 273 643,68 €	1 575 585,01 €
I	041	Opérations patrimoniales	500 000 €	470 000,00 €	0,00 €	79 091,30 €	0,00 €	0,00 €	21 532,86 €
Total Type de Mouvement			500 000 €	470 000,00 €	0,00 €	79 091,30 €	0,00 €	0,00 €	21 532,86 €
R	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 198 128 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 600 000 €	1 300 531,86 €	1 130 693,73 €	1 867 002,47 €	1 638 800,17 €	837 399,61 €	854 950,55 €
	13	Subventions d'investissement	7 113 694 €	1 306 112,19 €	2 493 142,48 €	3 032 489,65 €	2 675 550,97 €	5 195 922,89 €	4 242 548,86 €
	16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	2 000 000,00 €
	21	Immobilisations corporelles					0,00 €		
	23	Immobilisations en cours				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	27	Autres immobilisations financières	0 €	10 000,00 €			0,00 €	21 670,00 €	64 998,00 €
	4581	Opérations sous mandat	0 €	0,00 €		130 000,01 €			
	4582	Opérations sous mandat	763 247 €	874 572,00 €	5 500,00 €	333 484,01 €	154 500,00 €	206 139,74 €	55 549,32 €
Total Type de Mouvement			15 675 068 €	3 491 216,05 €	3 629 336,21 €	5 362 976,14 €	4 468 851,14 €	9 261 132,24 €	7 218 046,73 €
Total Section			27 211 906 €	6 185 916,87 €	5 569 057,80 €	7 509 516,10 €	6 405 147,94 €	11 534 775,92 €	8 815 164,60 €

a. Les Fonds et réserves

Le Fonds de compensation de TVA (FCTVA) est en augmentation en 2023 puisqu'il est lié aux dépenses d'investissement réalisées en 2021, et s'élève ainsi à 1 025 014,63 €.

La Taxe d'aménagement quant à elle, est encore en baisse, passant de 620 755,38 € en 2022 à 275 517,23 €. Cette baisse s'explique par la conjoncture immobilière liée aux marchés financiers.

Le report du résultat cumulé est de 4 198 127,83 €.

b. Les subventions

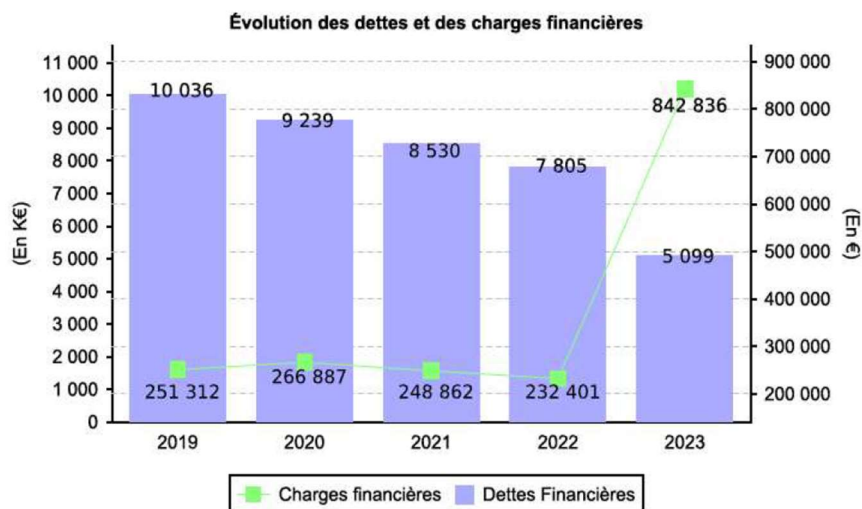
Les subventions d'investissement s'élèvent en 2023 à 1 306 112,19 €, et se répartissent pour 212 702 € du produit des amendes police, et pour 1 093 410,19 € de subventions des partenaires institutionnels.

A noter que des restes à réaliser recettes de 4 022 160,68 € concernant des subventions notifiées pour des travaux en cours de réalisation ou qu'il reste à justifier auprès des partenaires seront intégrés au Budget primitif 2024.

	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette	Recette
	Vote	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Amendes de police	200 000 €	212 702 €	199 047 €	181 237 €	304 892 €	93 375 €	206 797 €
Autres	170 516 €	0 €	281 184 €	1 082 €	6 000 €	0 €	2 436 €
Autres fonds transférables affectés à l'équipement				5 000 €			
Départements	3 651 370 €	238 761 €	728 306 €	234 044 €	47 397 €	898 977 €	957 686 €
Etat et établissements nationaux	1 045 996 €	67 000 €	58 767 €	123 100 €	25 000 €	37 477 €	70 908 €
GFP de rattachement	1 500 000 €	787 649 €	1 192 238 €	2 481 452 €	2 258 328 €	4 117 534 €	2 962 967 €
Participations pour voirie et réseaux	0 €	0 €	29 820 €	0 €	33 934 €	28 970 €	41 756 €
Régions	545 811 €	0 €	3 781 €	6 575 €	0 €	19 590 €	0 €
	7 113 694 €	1 306 112 €	2 493 142 €	3 032 490 €	2 675 551 €	5 195 923 €	4 242 549 €
	7 113 694 €	1 306 112 €	2 493 142 €	3 032 490 €	2 675 551 €	5 195 923 €	4 242 549 €

c. L'emprunt

En 2023, la commune n'a pas souscrit de nouvel emprunt. Ainsi, l'encours de la dette se réduit de 34,7 % atteignant un encours total de 5 144 183,60 € en fin d'exercice.



2. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 6 860 330,88 € dont 4 149 290,03 € de dépenses d'équipement.

		Dépenses						
		BP Année en cours	2023	2022	2021	2020	2019	2018
E	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 258 452 €	1 246 933,77 €	26 244,82 €	0,00 €	78 123,23 €	77 129,20 €	72 407,00 €
Total Type de Mouvement		1 258 452 €	1 246 933,77 €	26 244,82 €	0,00 €	78 123,23 €	77 129,20 €	72 407,00 €
I	041 Opérations patrimoniales	500 000 €	470 000,00 €	0,00 €	79 091,30 €	0,00 €	0,00 €	21 532,86 €
Total Type de Mouvement		500 000 €	470 000,00 €	0,00 €	79 091,30 €	0,00 €	0,00 €	21 532,86 €
R	10 Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	13 Subventions d'investissement				0,00 €	0,00 €	337 557,41 €	
	16 Emprunts et dettes assimilées	2 707 000 €	2 706 090,85 €	724 334,58 €	709 371,42 €	796 540,28 €	287 383,04 €	421 158,08 €
	20 Immobilisations incorporelles	2 957 524 €	701 912,83 €	2 081 175,06 €	318 969,06 €	110 030,56 €	247 525,79 €	132 658,08 €
	204 Subventions d'équipement versées	150 000 €	70 136,88 €	238 573,45 €	914,69 €	5 488,14 €	4 573,45 €	4 573,45 €
	21 Immobilisations corporelles	6 048 077 €	1 588 142,81 €	1 114 987,44 €	1 118 512,33 €	1 189 873,13 €	776 494,76 €	2 638 014,15 €
	23 Immobilisations en cours	12 825 726 €	1 789 097,51 €	2 260 402,59 €	4 528 047,16 €	2 068 389,79 €	8 447 820,57 €	8 092 820,99 €
	26 Participations et créances rattachées à des participations	0 €	0,00 €	40 336,35 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
	27 Autres immobilisations financières	0 €	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	4581 Opérations sous mandat	765 128 €	4 950,00 €	12 901,36 €	591 415,49 €	44 066,97 €	206 139,74 €	55 549,32 €
	4582 Opérations sous mandat	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Type de Mouvement		25 453 454 €	6 860 330,88 €	6 542 710,83 €	7 267 230,15 €	4 256 388,87 €	10 307 494,76 €	11 344 774,07 €
Total Section		27 211 906 €	8 577 264,65 €	6 568 955,65 €	7 346 321,45 €	4 334 512,10 €	10 384 623,96 €	11 438 713,93 €

a. Le remboursement de la dette

Compte-tenu du remboursement anticipé de l'emprunt toxique en 2023, le remboursement du capital de la dette est important sur l'exercice en totalisant 2 706 090,85 €.

b. Les dépenses d'équipement

En 2023, les dépenses d'équipement s'établissent à 4 149 290,03 € répartis entre les études, les acquisitions et les travaux. A noter que les restes à réaliser s'élèvent à 4 858 735,48 €, et seront intégrés au Budget primitif 2024.

Chap.	Libellé	Mandats émis
010	Stocks (3)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	701 912,83
204	Subventions d'équipement versées	70 136,88
21	Immobilisations corporelles	1 588 142,81
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00
23	Immobilisations en cours	1 789 097,51
	Total des opérations d'équipement	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 149 290,03

Afin de répondre aux besoins des gardannais et des biverois, la commune met en œuvre ses projets d'investissement qui s'étale sur plusieurs années.

L'année 2023 aura été marquée par des aménagements de l'espace public dans les objectifs de transition énergétique et écologique. Ainsi, la commune a réalisé l'aménagement de la place Samuel Paty intégrant désimperméabilisation des sols et végétalisation, mais aussi l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du plan vélo avec la création de 560 mètres linéaires et de la signalisation, la création de la voie

verte du parking Savine, et la plantation d'arbres en ville.

C'est également l'aménagement du rond-point des écoles et des aires de jeux, l'aménagement de l'impasse Hoche ou bien encore l'entrée de ville de l'avenue Lieutaud, l'enfouissement des réseaux aériens de la rue Reynaud.

Enfin, la commune a aussi réalisé plus de 100 000 € de travaux récurrents pour sécuriser les voiries et réparer les nids-de-poule.

En matière de rénovation énergétique, la commune a investi dans les travaux de chaufferie notamment par l'installation d'une chaudière à gaz à la chaufferie centrale, dans l'équipement de radiateurs dans les écoles de Biver, et dans les travaux d'éclairage public avec la rénovation de l'éclairage du gymnase Léo Lagrange et le passage en led de 94 lanternes. C'est aussi l'acquisition de véhicules électriques pour son parc auto et l'installation de bornes de recharge.

Des travaux de maintenance des équipements publics sont aussi réalisés autant dans les écoles que les autres bâtiments publics comme par exemple le réaménagement du service de l'état-civil, l'installation d'un centre de traitement de l'air de la Maison du Peuple. La commune a aussi déployé le contrôle d'accès des bâtiments notamment de la crèche Veline et du groupe scolaire des Aires.

Enfin, les projets structurants de la municipalité avancent avec l'attribution en 2023 des maitrisés d'œuvre pour la réhabilitation du cinéma, l'aménagement de la Plateforme, et la construction du centre de loisirs.

Dépenses d'équipement	Réalisé 2023
Projets structurants	227 007,53 €
<i>Réhabilitation du cinéma 3 casinos</i>	26 982,00 €
<i>Construction d'un centre de loisirs</i>	115 270,80 €
<i>Ecole modulaire</i>	19 200,00 €
<i>Réhabilitation de la plateforme jeunesse</i>	65 554,73 €
Travaux Bâtiments	1 056 293,73 €
<i>Dont travaux Chaufferie</i>	220 955,81 €
<i>Dont réaménagement Etat civil</i>	84 481,63 €
Travaux Eclairage public et rénovation énergétique	227 281,47 €
Video protection	29 920,05 €
Travaux voirie et espaces publics	1 247 462,22 €
<i>Dont création Parking Samuel Paty</i>	525 016,50 €
<i>Dont travaux de voirie</i>	146 098,58 €
<i>Dont mobiliers urbain</i>	117 630,18 €
<i>Dont aménagement de rond point</i>	205 424,24 €
Travaux Environnement, cadre de vie & espaces verts	345 102,54 €
<i>Dont aménagement aires de jeux</i>	148 363,28 €
<i>Dont plantations et aménagements</i>	102 044,19 €
Acquisitions et équipements	789 402,47 €
<i>Acquisitions mobilier et matériels tous services</i>	177 206,22 €
<i>Acquisitions terrains</i>	53 192,07 €
<i>Acquisitions véhicules</i>	261 703,42 €
<i>Informatiques et réseaux</i>	297 300,76 €
Aménagement cimetières	8 713,68 €
Autres dépenses	147 969,46 €
Subventions façades Centre-ville	70 136,88 €
Total	4 149 290,03 €
<i>Métropole - zones d'activités industrielle</i>	4 950,00 €
Total des opérations remboursées	4 950,00 €

Conclusion

L'exercice budgétaire 2023 aura une nouvelle fois été marqué par des difficultés en raison du contexte national et international. En effet, plusieurs évènements et décisions sont venus une nouvelle fois impacter les dépenses de la commune et notamment la section de fonctionnement (fluides, inflation, décisions gouvernementales). De plus, la volonté forte et assumée de la municipalité d'assainir la dette de la commune en se libérant d'un emprunt toxique est venu alourdir le budget 2023.

Néanmoins, le budget 2023 démontre que les efforts engagés depuis le début du mandat produisent leurs effets et permettent de contenir ces augmentations. En effet, les dépenses de personnel en 2023 ont été contenues, et le ratio de rigidité des dépenses communales est en baisse pour la deuxième année consécutive.

Malgré ces épreuves financières et budgétaires, la commune dégage au terme de l'exercice 2023 un résultat excédentaire en fonctionnement.

Le redressement des finances de la commune a bien été amorcé, et les résultats seront meilleurs avec un retour progressif à la « normale » du contexte économique et par conséquent des dépenses de fonctionnement moins importantes en 2024 et les années suivantes. La municipalité poursuit ainsi l'objectif de dégager de l'épargne brute nécessaire pour réaliser les investissements.

C'est ainsi que la commune met en œuvre son programme pluriannuel d'investissements répondant aux besoins des gardannais et biverois. L'année 2023 aura été marquée par des travaux d'aménagement de l'espace public et de voirie notamment avec le réaménagement de la place Samuel Paty, des travaux de rénovation des équipements publics, mais surtout par des travaux de rénovation énergétique, enjeu majeur de la commune. D'autres projets sont lancés et se poursuivront sur l'année 2024 et les années suivantes afin de doter la commune d'équipements publics modernes, adaptés, et cohérents à sa taille et à son rayonnement dans le bassin minier.